



<http://www.sud-renault-douai.com>
Tel : 38926

Bat A



8 avril 2010

PERDU DE VUE

Cela fait maintenant quelques semaines que votre syndicat SUD essaie sans succès de rencontrer Mrs Rocher Chef du Dept DLI pour lui demander quel sera l'avenir des caristes au bat A ...

Après avoir fait appel à Jacques Pradel de « perdue de vue » la Direction nous a affirmé qu'il faisait toujours parti des effectifs Renault !! OUF nous sommes rassurés... !!

Alors pourquoi nous ignorer ?????

Hier encore nous avons essayé de le joindre, aucune réponse !!!!! A croire que quand il voit Sud s'afficher sur son téléphone il perd ses moyens et n'arrive pas à trouver la touche verte pour décrocher.... !

Mrs DECAMPS le directeur de l'usine lors des rencontres avec le personnel avait pourtant promis de rétablir la communication dans l'usine, serait-ce du blabla tout ça.

En fait Mrs Rocher nous évite pour ne pas avoir à parler d'un sujet qui risquerait de mettre le feu au bat A, juste avant les élections cela nuirait à ses partenaires sociaux.

Pas grave si nous n'avons pas de nouvelles cette semaine nous allons débarquer dans son bureau et il sera bien obligé de nous écouter.



Alors, alors ...ou sont les SUD ? Mince les voilà, je disparaiss !!!

CONDUCTEUR D'INSTALLATION

Les C.I nous ont interpellés au sujet du quart d'heure de douche dont bénéficie à juste titre la MAP , les outilleurs et d'autres (petit Creusot etc.) Cette catégorie de personnel que sont les C.I entre dans les presses autant que les autres et sont les premiers à intervenir en cas de problème et des problèmes c'est pas ce qui manque au Bat A ...

Il suffit de voir l'état de leur vêtement de travail au bout de 2 ou 3 jours pour se persuader du bienfondé de cette revendication.

C'est donc pour cela que nous demandons avec les CI mais aussi avec les pontiers à ce que cette question soit à l'ordre du jour de la prochaine réunion CHSCT.

Nous invitons donc Mrs le secrétaire du CHSCT du Bat A (élu FO) à mettre cette revendication à l'ordre du jour de la prochaine réunion et à informer le personnel de la suite que donnera le président du CHSCT n°1 (en clair la direction).....les salariés apprécieront.

Pour notre part cette injustice sera évoquée lors de la réunion des délégués du personnel !!

Nous n'excluons pas une action sous forme de pétition dans un premier temps pour montrer à la direction que la demande est amplement justifiée....

